



Réunion des Antennes et correspondants  
Samedi 5 juin 2010 au Neubourg dans l'Eure  
Week-end organisé par  
ABM Voyages-Voyages Rouen



#### 11 Antennes ABM (7 présidentes, 4 présidents)

- **Aix-Marseille** : Marie-Christine Thibaud
- **Avignon** : Jean-Pierre Braquet
- **Caen** : Alain Decker
- **Le Mans** : Mathé Masserot
- **Léman** : Isabelle Goudard



Début de la réunion à 14h45

### **13 personnes présentes**

ROUEN	3	Didier Roinson, Jocelyne Durand, Michel Lelièvre (organisateurs)
LE MANS	2	Daniel et Pascale Lebon
LYON	1	Francis Gilberton
NANTES	2	Michèle et Jean-Luc Jarousseau
ORLEANS	1	Bernard Bourguine
RENNES	2	Michelle Noury et Michel Gireaud
GRENOBLE	1	Alain Kaufmann
PARIS	1	Roland Tourbot

### **Absents excusés**

ABM 13	AVIGNON	CALVADOS	DOUBS	LEMAN	LORRAINE
NIORT	TOULOUSE	TOURS	VALENCE		

Sophie Gouhot, présidente d'ABM, retenue à Paris par des obligations professionnelles, ainsi que Didier Jehanno et Odile Paugam.



### **Ordre du jour préliminaire**

- 1. Le point sur les assurances responsabilité civile**
  - activités adhérents et non adhérents.
- 2. Le site Internet abm.fr**
  - qu'en pensez-vous ? Possibilité de sous-domaines antennes, ...
- 3. ABM Lyon souhaiterait profiter de l'expérience des autres antennes en ce qui concerne (Sylvie Frachet)**
  - L'organisation de vos festivals respectifs, des coûts et des partenariats.
  - La réalisation et la gestion de vos sites Internet.
  - Par rapport à Paris, nous n'avons aucune information (date d'adhésion par exemple) concernant les adhérents des départements voisins qui viennent à nos soirées. Comment faire ?





**1. Le point sur les assurances responsabilité civile :** activités adhérents et non adhérents.

Dans l'ère actuelle de l'assistanat à outrance et de procédures judiciaires sans limites... il est très recommandé d'avoir la meilleure assurance possible pour couvrir les problèmes en cas d'accident lors de nos activités.

Les activités d'une association sont encadrées par des animateurs, sous le contrôle généralement du président et des membres du CA.

La SMACL (<http://www.smacl.fr/>), assurance d'ABM « National », couvre les organisateurs d'activités extérieures du moment que celles-ci sont publiées dans le calendrier, par Globe-trotters, mail, newsletter, site Internet, ou tout autre moyen de communication officiel de l'association. Elle couvre les activités des correspondants en province mais pas celles des antennes.

Les activités « en intérieur » (à la Case) sont couvertes par l'assurance : salariés, animateurs et tous les adhérents participants.

Les membres du bureau sont assurés lors de réunions où qu'elles soient, et également lors de leur déplacement pour se rendre sur le lieu de la réunion.

Chaque antenne doit être assurée pour toutes ses activités. Cette assurance couvre le président et les membres du CA, les adhérents lors d'une activité « en intérieur » (réunion, soirée, ...) et les animateurs.

A « l'extérieur », chaque adhérent est couvert par sa propre assurance individuelle responsabilité civile uniquement et non par l'assurance d'ABM.

Garantie « Dommages causés à autrui + défense recours » : les organisateurs sont couverts par l'assurance d'ABM pour tout risque lié à leur rôle d'encadrant contre tout participant adhérent, sous réserve que cette activité soit inscrite dans le magazine ou autre moyen officiel de l'association.

Garantie « Dommages aux biens » : pour le matériel (en location par exemple pour les festivals). Assurance des locaux également pour les correspondants dans le cas d'une location de salle (une attestation sera fournie par la SMACL).

**A Paris**, les activités extérieures (randonnées pédestres, à vélo, à ski de fond, ... visites et rallyes pédestres, parcours photo, etc,...) sont toutes exclusivement réservées aux adhérents de l'association. Le contrôle de la carte d'adhérent est fait systématiquement par l'organisateur pour toute activité « parisienne ».

Dans le cas où un non adhérent participe quand même à une activité extérieure et si celui-ci à un accident, l'organisateur sera mis en cause ainsi qu'ABM à travers sa présidente. L'assurance SMACL ne les couvrira pas. D'où la grande importance de vérifier les cartes d'adhérents de tous les participants.

La famille de la personne accidentée ou/et encore son assurance personnelle peut très bien se retourner contre l'organisateur et ABM, et notre assurance ne répondra que si la personne fait partie de l'association.

A Paris, lors des activités extérieures (randonnées, ...), on rencontre 5 sortes d'acteurs en randonnée eu égard aux assurances :

1/ ceux qui ont une licence de la fédération française de randonnée et donc sont couverts en tant que randonneur et éventuellement animateur <http://www.ffrandonnee.fr>

2/ l'animateur et le bureau sont couverts par l'assurance d'ABM sous réserve que l'activité soit inscrite dans le magazine Globe-Trotters ou autre moyen officiel de l'association : mail, newsletter, courrier.

3/ les adhérents d'ABM ne sont pas couverts par cette même assurance pour les activités extérieures. Ils sont couverts uniquement par leur propre assurance responsabilité civile (habitation...).

4 / les non adhérents qui participeraient malgré tout à une randonnée quelque qu'elle soit ne sont assurés que par leur propre assurance. Dans ce cas l'animateur et le bureau engagent leur propre responsabilité civile en cas d'accident pour faute voire sans faute, à laquelle peut s'ajouter une responsabilité pénale en cas de faute lourde de l'animateur !

5/ les tiers qui sont extérieurs à la randonnée et qui auraient subi un préjudice de la part d'un participant quel qu'il soit de la randonnée. Exemple : un participant fait tomber un tiers, ou un participant pénètre dans une propriété privée ! Là aussi les responsabilités multiples peuvent se croiser.

**Il faut donc impérativement faire la distinction entre adhérent et non-adhérent pour se désengager de toute responsabilité envers ces derniers et écarter leur participation.**

Les activités doivent être réservées aux seuls membres de l'association (loi 1901). S'ils veulent participer, leur seule solution est d'adhérer.

**Francis Gilberton** précise que l'assurance d'**ABM Lyon** ne couvre que les adhérents. ABM Lyon est déclarée comme association pluriculturelle et multi-loisirs. Fort d'une très longue expérience associative, il souligne l'importance de toutes ces questions concernant les contrats d'assurance, et nous invite à se renseigner encore plus utilement : que se passerait-il en cas d'accident grave et décès lors d'une sortie ?... Demander une réponse écrite pour chaque question !!!

**Michelle Noury** nous précise que le contrat d'assurance d'**ABM Rennes** avec la MACIF prend également en compte les bénévoles non adhérents (les bénévoles sont ceux qui peuvent aider par exemple lors du festival pour installer tables et autre, mais en aucun cas ils ne peuvent participer aux activités ABM réservées aux adhérents de l'association). Le fait de publier le programme des activités est suffisant pour l'assurance.

**Qu'en est-il des autres antennes ?**

Rappel de l'obligation d'assurer les festivals >> lors d'un festival, forum, soirée, la salle étant assurée pour l'organisation, toute personne qui entre l'est aussi. L'assurance du matériel concerne chaque antenne et non ABM « National ».

Pour toutes les activités, la responsabilité civile de la présidente d'ABM est engagée, idem pour celle des présidents des antennes pour leurs activités locales.

Cas des activités physiques (randonnées pédestres, vélo, cheval, canoë, kayak, ski, ... etc), l'animateur peut et doit refuser la participation d'un membre ne présentant pas toutes les

capacités physiques pour y participer. Il doit prendre la décision car il est le seul à maîtriser l'activité qu'il a programmé !

Pour les activités non physiques, l'animateur ne peut refuser la participation d'un adhérent à jour de sa cotisation.

>>> **Proposition de Roland** de réunir toutes les informations des antennes concernant les assurances et de les diffuser après synthèse aux autres pour faire le point. Cette question pourra à nouveau être débattue lors de notre prochaine réunion au festival des Globe-trotters à Massy le dimanche 26 septembre. >> Merci par avance.

Ps : vous pouvez relire un mail envoyé à tous par Roland le 2 août 2009, concernant les responsabilités des Antennes. Cette question des assurances était déjà à l'ordre du jour.

*Merci à Gérard Laugier, adhérent organisateur de randonnées à ABM Paris et cadre bénévole à la FFRP, pour ses informations.*

## **2. Les Antennes**

### **Rouen :**

- <http://www.abm-voyage-voyages.org/>, site géré par le secrétaire.
- **Forum** dernier WE de janvier à la Mairie de Notre-Dame-de-Bondeville totalement mise à disposition et gratuitement pendant le week-end avec notamment une salle de proje + une salle des stands qui est celle du conseil municipal ; la soirée du samedi se déroule à la salle André Gide (comme toutes les soirées), proche de la Mairie.
- Tarif adhérent et ville : 4 € (journée), 5 € le we ; tarif non adh : 5 € (journée) et 7 € (we).
- **Soirées** pendant l'année : 3 fois sur 4, le bénéfice est versé à une association humanitaire.
- Participation aux soirées : 25% adhérents et 50% de non adh + 25% d'habitants de la ville de Notre-Dame-de-Bondeville.
- Problème de distinction adh/non adh.
- Contrat d'assurance à la MAÏF : 180 €/an, pour un forfait de 100 adhérents.

### **Rennes :**

- <http://abmrennes.eu/>, site géré par un adhérent, les responsables d'activités le mette à jour régulièrement.
- Michelle Noury, présidente depuis 1 an en remplacement de Pascal Millot.
- 140 adhérents (+ 30 en 2010). Il y a une très bonne ambiance entre tous.
- CA de 12 personnes, et environ 50 personnes actives.
- 2 responsables par activités qui sont réservées aux adhérents >> la vie associative est privilégiée. Les adhérents ne sont pas des simples spectateurs !!
- Activités : atelier montage audiovisuel, randonnées, scrapbooking, expo photos, cuisine du monde, soirées découvertes, ... stand au salon du tourisme, ...
- Communication : par mails personnalisés, liste de diffusion de 450 noms, l'affichage ne fonctionne pas, par contre la presse locale est toujours bien intéressée.
- Soirées à la Maison de Quartier de Villejean.
- Le **festival Terra Scala** dure 2 jours, tous les 2 ans, alternance avec petit festival 1 journée. Organisé en 3 modules : 13h30 à 18h15, puis 17h45 à 23h15 le samedi et 13h30 à 19h30 le dimanche. Prix selon module : adh 3 à 5

- €, et non adh 4 à 6 €. Forfait festival : 10 € et 13 €. Soirée avec 1 verre d'apéro offert le samedi soir. Buffet entre les projections.
- Organisation en commissions : communication, cuisine, programme, technique, sécurité, ...
  - Salle payante 126 € la location, 240 places.
  - Budget d'affiches : 150 affiches couleur et 2000 flyers noir et blanc : 240 € TTC. Le programme est diffusé par le bulletin de l'antenne, par le site Internet et envoyé par mail.
  - Au dernier festival : spectacle de danse indienne payé 200 €.
  - Gratuité d'entrée pour les bénévoles. Repas du samedi midi offert aux adhérents qui participent à l'organisation.
  - Tirage au sort avec le billet d'entrée >> cadeau.
  - Sacem 47 €.

### Nantes :

- <http://abm-nantes.pagesperso-orange.fr/index.htm>, site géré par un adhérent.
- CA de 12 personnes dont une attachée de presse. Fonctionnement en comité d'activités : festival, projections, programmes, soirées, ... un pot est souvent organisé en fin de soirée.
- Très bonne ambiance.
- Certaines personnes n'adhèrent que pour la revue !
- Partenariat avec la mairie et le centre culturel et social de Saint-Herblain : **festival** gratuit pour tous (salle de 180 places). Publicité par la mairie, et communiqués grâce à la presse locale et la radio France-Bleue.
- Expo photos en lien avec le festival, pendant 15 jours.
- Matériel du centre culturel et d'ABM.
- Participation à la chaussette : 500 € rapportés au dernier festival.
- Repas payant : env 15 €.
- Environ 30 pers actives.
- 110 adhérents (en 2009, environ 20 non-renouvellement d'adhésions, et 20 nouveaux adh).

**Nantes et Rennes** : un nouveau public arrive grâce à **OVS** (site Internet « On Va Sortir » <http://www.onvasortir.com/>) organisé par un adhérent. A une dernière soirée, 15 personnes nouvelles à Nantes. Par contre Facebook n'a pas d'effet pour ABM Nantes.

### Grenoble

- <http://grenoble.abm.fr/>
- Communication via le site Internet « Peuplades » qui amène du monde <http://www.peuplade.fr/home/nHome.php>. C'est un site national décliné par villes, avec détail des activités.
- Alain a 150 noms sur une liste de diffusion pour informer au mieux des activités, mais hélas peu de fidèles...

### Orléans :

- <http://www.orleanscity.com/abm/index.htm>
- Site Internet hébergé par « Orléans City », société privée financée par la pub, donne l'agenda complet des manifestations de la ville. Dans cette formule, ABM Orléans propose 5 entrées gratuites pour le festival, cela amène du monde.
- **Mini festival** grâce à la mairie dans un centre d'animation et loisirs au centre d'Orléans. 250 pers / festival salle de 150 pers. Expo photos et repas. Entrée 3 € / module.
- 56 adhérents à ce jour, après un maximum à 70 adhérents.
- Bulletin trimestriel, très largement diffusé (pas seulement aux adhérents).



### Le Mans :

- <http://abmlemans.info/>
- Environ 30 pers actives.
- Bulletin mensuel diffusé aux adhérents.
- Difficulté de rajeunir les adhérents, le public...
- **Festival** dans la mairie de Laigné avec salles gratuites.
- Date : toujours le 1<sup>er</sup> we de février
- Vendredi soir + sam et dim, par modules, pas de thème au festival.
- Organisé en partenariat avec association locale ADEL qui fourni aide par bénévoles, et la commune de Laigné.
- Com' avec télé locale du Mans : LMTV.
- Repas pour bénévoles.
- Buffet payant pour spectateurs.
- Budget équilibré en 2010. Organisation de soirées post festival pour les bénévoles (60 – 65 environ) pour visionner quelques montages présentés.
- Matériel entreposé chez des adhérents >> bien penser à la déclaration d'assurance !
- Si prêt du matériel à quelqu'un : uniquement aux adhérents pour des questions d'assurance !

### Lyon

- <http://www.abmlyon.fr.st/>
- Nouvelle présidente, Sylvie Frachet suite à la démission de Patrick Lallement à la dernière AG de janvier 2010, et changement de salle (pas facile à trouver).
- 75 adhérents, mais manque de jeunes.
- Coût de l'assurance : 352 €/an pour 100 personnes (à vérifier).
- Enquête faite auprès des non-adhérents fidèles : ne sont pas intéressés par le magazine...

### Paris

- Coût de l'assurance SMACL : environ 300 €/an (soit moins de 0.10 € par adhérent).
- ABM est sur Facebook. Aude Guillot du CA a repris depuis début juin la page organisée par d'Alain Decker, président d'ABM Caen <http://fr-fr.facebook.com/people/Abm-Bout-du-Monde/100001146858788>

**Remarque générale de tous : organiser des activités régulières fidélise les adhérents.**

**Mails :** en cas d'envoi d'un message à plusieurs destinataires, il est recommandé de mettre les adresses en copies cachées (CCI = Copie Carbone Invisible), cela évite le piratage des adresses mails. Privilégier aussi le contact direct pour mieux cibler l'information, et rayer de la liste les gens qui ne souhaitent plus recevoir les infos.

### **3. Internet**

**Le site Internet <http://www.abm.fr/>** a été totalement refait et mis en ligne début janvier 2010. Il est écrit avec le logiciel libre « [Joomla!](#) ». Chaque adhérent a reçu son identifiant et son mot de passe personnel pour s'identifier sur le site et accéder ainsi aux informations des adhérents.

**Possibilité de sous-domaines** du site [abm.fr](http://www.abm.fr/) pour une meilleure visibilité et homogénéité. C'est déjà le cas de <http://grenoble.abm.fr/>. Un hébergement sur le site national peut

permettre une meilleure fiabilité, tout en préservant une totale autonomie. En « Joomla! », si l'habillage du site est compliqué, la mise à jour est extrêmement facile.

ABM Avignon <http://abmavignon.free.fr/>  
ABM Caen <http://www.abm14.fr/>  
ABM Léman <http://abmleman.phpnet.org/>  
ABM 13 <http://abm13.over-blog.com/>

**Demande de faire un listing commun des montages**, à voir via le site ABM (?) mais seulement si chaque antenne l'alimente également, ce qui n'est pas le cas actuellement, les infos ne circulent pas. Et rares sont les réponses systématiques aux mails...

>> Proposition d'Alain Kauffman (mi juillet par mail à tous) pour « *une pré-version de site pour gérer le partage de nos projections. Il contient très probablement encore plein de bugs, et certaines fonctionnalités peuvent manquer. Je vous propose donc de l'essayer, et de me faire des retours sur ce qui ne marche pas, les options qu'il vous manque, etc... Il est accessible sous <http://grenoble.abm.fr/ABM> en indiquant comme nom utilisateur : cnf\_abm et mot de passe: C1aBm@* »

►►► **Diaporamas** : des coups de cœur ? >> diffusez l'information !

**Début de partenariat avec Routard.com** pour apporter une meilleure visibilité à ABM. Cet échange peut devenir un plus pour ABM :

- En bas de page de <http://www.routard.com/> « Routard.com est partenaire d'[Aventure du bout du monde](#) »
- Sur le site d'ABM, en bas de page : « ABM est partenaire du site [routard.com](http://www.routard.com/) »

#### **4. Adhésion ABM et Globe-trotters**

**Formulaire d'adhésion** : chaque antenne peut personnaliser le formulaire en mettant son logo en page 1 (comme le fait déjà Le Mans) et également en page 4, et inclure également un feuillet personnalisé [http://www.abm.fr/images/stories/pdf/bulletinadhesion\\_abm.pdf](http://www.abm.fr/images/stories/pdf/bulletinadhesion_abm.pdf)

**Proposition de Michelle Noury** d'ajouter une précision supplémentaire sur le formulaire : « je souhaite être rattaché à l'Antenne ABM de ..... **AJOUTER** par défaut celle de votre département de résidence ».

**Remarque de Bernard Bourgine** d'Orléans au sujet de l'adhésion : il demande la possibilité de laisser le choix :

- adhésion seule sans Globe-trotters.
- adhésion + Globe-trotters.
- à Orléans, cela concernerait 1 personne qui a très peu de moyens...

>>> remarque générale : GT est le lien entre tous les adhérents !! Le coût de l'adhésion n'est pas élevé par rapport à tout ce que l'on propose. Rappel : adh individuelle 35 €, couple 45 € (soit 22.50 €/pers), abonnement seul à GT 28 €. Le magazine est aussi en vente dans certains kiosques (gare par ex).

<http://www.abm.fr/adherer-a-abm/devenir-adherent/adherer-a-abm.html>

**Droit de vote aux AG** :

- Depuis la modification permettant aux adhérents d'adhérer à une antenne départementale qui n'est pas celle de son département de résidence, certains s'interrogent encore, ce ne serait pas clair... Actuellement, par le contrat de création

des antennes, la quote part (4.57 €/adh) est versée uniquement pour les adhérents résidant dans le département de l'antenne.

- Cas d'un adhérent non résident qui adhère à une antenne ? >> pas de quote part actuellement.
- Commentaire de Michel Gireaud (Rennes) : le versement de cette quote-part devrait définir l'adhésion à l'antenne.

#### **Globe-trotters :**

- Question de Didier Roinson : quelle est la part de la revue dans le budget d'ABM ? >> elle est d'environ 100 K€ (comprenant 1 poste de salariée + la fabrication du magazine) soit 1/3 du budget annuel.
- Pour info, le magazine Globe-trotters le plus vendu en kiosque ces derniers mois a été celui de septembre octobre 2009 (1100 exemplaires) parlant du festival des Globe-trotters (la moyenne des autres revues est de 800 ex).
- Une enquête de satisfaction a été menée auprès des adhérents au mois de décembre. Le résultat a été présenté à l'AG de janvier dernier, et également dans GT de mars-avril

#### **Liste des adhérents :**

- Une demande pour l'avoir disponible sur le site Internet pour les responsables des antennes: la liste est gérée par Odile grâce au logiciel « File Maker Pro », techniquement difficile actuellement à mettre sur Internet.
- **Lyon et Rouen** : aimeraient que l'adhésion de tous les adhérents se fasse sur l'année civile >> très difficile à gérer par rapport au système actuel d'adhésion de date à date. Cela ne pose pas de problème pour les autres antennes, car Odile répond très rapidement à toute demande de liste.
- **>>> Rappel** : Odile est à votre disposition pour donner à tout moment la liste de vos adhérents. Ne pas hésiter à lui demander, elle répond très rapidement à toute demande. Cela peut vous aider lors de vos nombreuses activités pour différencier adhérents et non adhérents, et permettre la priorité aux adhérents. Utiliser cette adresse mail [abm.infos@gmail.com](mailto:abm.infos@gmail.com) (de préférence à [odile.paugam@free.fr](mailto:odile.paugam@free.fr)).

**Rennes** (Michelle Noury) : comment faire le tri des infos diverses reçues par ABM dans les Antennes, comment faire le tri pour les diffuser ? >> il faut effectuer un tri important, pas de renvoi spécifique sauf intérêt particulier pour tous.

Des démarches avec d'autres associations ? >> bien cibler !

#### **5. Déclaration Sacem (auteurs compositeurs interprètes)**

Musique vivante et musique enregistrée <http://www.sacem.fr/cms>  
<http://www.sacem.fr/cms/home/quels-evenements-souhaitez-vous-organiser>

Gratuité si fond sonore et musique traditionnelle.

On remarque des disparités entre tous :

**Paris** : déclaration uniquement pour les festivals, forfait « kermesse » journalier de 74,58 € TTC, déclaré 2 jours par festival, payé 1 jour ... Pas de déclaration pour les buffets projection. <http://www.sacem.fr/cms/lang/fr/home/demarche-et-tarifs>.

**Orléans** : déclaration annuelle : 21€/an. Festival non déclaré à la Sacem car partenariat avec un centre d'animation (qui s'en occupe).

**Rennes** : 47 € pour le festival, mais pas de déclaration pour les soirées mensuelles.

**Rouen** : rien de fait en 2010 ; en 2009, nous avons reçu un courrier, mais ce document ne correspondait pas au déroulement de notre Forum et donc nous n'avons pas donné suite.

**Grenoble** : forfait annuel.

**Le Mans** : rien de fait.

**Nantes** : idem Orléans car soirées et festival dans un centre culturel.

**Remarque de Didier Roinson** (ABM Rouen): l'enjeu de faible, mais il vaut mieux quand même poser la question à la Sacem pour se mettre en règle s'il le faut.

Rappel de l'information donnée par Jean-Pierre Braquet (ABM Avignon) lors de la réunion du 16 mai 2009 près de Lyon (cf compte-rendu) :

- **ABM Avignon** a demandé et obtenu la reconnaissance Jeunesse et Sport départementale « Education populaire » : Réduction pour les associations reconnues « Éducation Populaire » et celles adhérentes à une fédération signataire d'un protocole d'accord avec la Sacem. (Pour connaître la liste des fédérations concernées, contactez votre délégation Sacem).

## **6. Frais de déplacements**

Ne pas faire exploser le budget !!

**Le Mans** : sur justificatif, mais dépassement non contrôlé du budget déplacement au dernier festival : 1500 €. Cher !!!

**Rennes** : 150 € maxi par conférencier sur justificatif (1 pers).

**Nantes** : remboursement sur base billet SNCF Prem's.

**Rouen** : SNCF 2<sup>nde</sup> classe ou 0.10 €/km + péage.

**Orléans** : 0.13 €/km + péage, limité à 50 € mensuel au total. Budget plus élevé lors du festival.

**Paris** : SNCF 2<sup>nde</sup> classe, et budget contrôlé également par le choix des conférenciers.

**Lyon** : sur justificatifs, en limitant à la région ou proche.

## **7. Déclaration vente alcool pour les bars des festivals**

La déclaration « débit de boisson » est obligatoire : une demande d'autorisation de vente temporaire est à faire à la fois à la Mairie et au commissariat de Police.

En cas de consommation d'alcool excessive, notre responsabilité est engagée si quelqu'un prend sa voiture rapidement après ! Donc, comme dans les bars, veiller à nos consommateurs ...

**ABM Nantes** : pas de vente d'alcool (bières, vins, ...) au bar du festival, et il est spécifié « apéritif et vin offert » pour le repas.

## **8. Festivals ABM**

- **24+25+26 septembre 2010** : 22<sup>ième</sup> festival des « Globe-trotters à Paris, Opéra de Massy
- **27+28 novembre 2010** : Orléans
- **29+30 janvier 2011** : Rouen
- **04+05+06 février 2011** : Le Mans
- **18+19+20 mars 2011** : Avignon
- **19+20 mars 2011** : Nantes
- **19 mars 2011** : Rennes







« Tout Européen qui vient en Inde acquiert la patience s'il n'en a pas et la perd s'il en a... Allons-nous déroger à cette citation ? Notre périple débute par le nord de l'Inde, les pistes du Ladakh, au pied des contreforts du massif himalayen. Dans des monastères centenaires perchés sur des éperons rocheux, c'est la découverte des gestes ancestraux, répétés inlassablement par des moines à la robe safran. L'ambiance y est envoûtante et mystique. Lamayuru, Leh, Manali, Tsomoriri, doucement nous quittons l'Inde des hauts plateaux pour rejoindre l'Inde des couleurs chatoyantes et des senteurs épicées. »

2. « **Hong Kong** » réalisation numérique de Bernard Guironnet (ABM Paris) ([bernard.guironnet@orange.fr](mailto:bernard.guironnet@orange.fr)), montré à Paris le 13 février 2010 :

« Un séjour à Hong Kong ! Quelle drôle d'idée penseront certains, aller dans une métropole souvent perçue sous tous ses mauvais aspects : polluée, bruyante, frénétique, gigantesque, chaude, glauque parfois, affairée et symbole du capitalisme. Le but principal de ce voyage était de mieux appréhender Hong Kong, que des amis m'avaient décrite comme une ville passionnante et surtout surprenante. »

3. « **Roumanie, Transylvanie** », montage numérique de Jean-Luc et Michèle Jarousseau (ABM Nantes), durée environ 20 min ([jeanluc.jarousseau@wanadoo.fr](mailto:jeanluc.jarousseau@wanadoo.fr)), montré à la fin de notre réunion >> superbe !

4. « **France Panoramas** » montage numérique d'Hervé Sentucq, durée 10 min ([panoramart@gmail.com](mailto:panoramart@gmail.com)), adhérent ABM dans la Drôme, programmé au prochain Festival des Globe-trotters, et montré à la fin de notre réunion à la suite de son précédent montage « Scotland Panorama » déjà diffusé à ABM Avignon et à Globe-trotters 2008.

5. **3 montages numériques de « One Again Production »** (Poitou-Charentes) :

Deux jeunes réalisateurs indépendants, Sébastien Cassen (diplômé de l'ISIC Bordeaux et des Gobelins) et Nicolas Emard (diplômé de philosophie Poitiers et formé sur le terrain au monde audiovisuel) se sont engagés depuis quelques années, par passion dans l'auto-production de films solidaires. « *Nous avons toujours aimé la vidéo et commencé par des vidéos clips et des courts-métrages...et puis nous sommes partis sur les routes du monde à la rencontre de gens et de pays formidables* ». Une vision très pertinente des rapports Nord-Sud... Ils ont réalisé et autofinancé trois documentaires, tous différents, qui se veulent des messages d'espoirs, d'orientations et d'incitations à la mobilité pour les jeunes et moins jeunes, autant qu'une invitation au voyage éthique, solidaire et responsable. Ce qui avait pris corps sur un coup de tête est devenu une vraie ambition, un projet de vie qui se structure et a obtenu le soutien du FSE Mesure 4 2 3, animé en Poitou-Charentes par la Ligue de l'Enseignement, et dont les fonds sont abondés par la Région Poitou-Charentes.

« One Again Prod » cherche désormais des partenaires pour faire vivre ces films, et les diffuser aussi bien chez des particuliers, des associations, des écoles, des facultés, des cinémas indépendants, des festivals (etc...) au cours de rencontres et de discussions.

Trois films disponibles :

- « **Construire son rêve** » : Argentine, Bolivie, Chili, 76 min, rencontres avec 8 organisations solidaires.
- « **CouchSurfing** » : Argentine, 26 min, un voyage solidaire en proximité avec les habitants.







**Contact :** [jean-paul.louis5@orange.fr](mailto:jean-paul.louis5@orange.fr)

**Michaël Bottin**

- Le Vietnam, un poème en images (projeté au festival des « Globe-trotters »)  
durée : 23 minutes.

**Michel Bécel**

- les Etats-Unis de l'ouest - 56 min [vidéo 16/9]
- Impressions chinoises - 57 min [vidéo 4/3]
- Inde : le Rajasthan - 20 min [vidéo 16/9]
- la vallée du Gange - 20 min [vidéo 16/9]
- la foire de Pushkar - 14 min [vidéo 16/9]
- le mariage en Inde - 25 min [vidéo 16/9]
- la Libye - 20 min [vidéo 4/3].

**Claudine Bécel**

- balade martiniquaise : 25 min.

**Jean-Paul Louis**

- Chine : Montagnes sacrées : 22 min
- Kham un autre Tibet (montage en 2 parties) :
  - Sur les routes du Kham : 45 min
  - La fête des chevaux à Litang : 32 min (partie projetée aux festivals « Les 4 coins du monde » et « Globe-trotters »)
- Chine : Yangzi Jiang au fil de l'eau. Montage en 2 parties :
  - Du Tibet à Nanjing : 31 min (en particulier : dernière descente des 3 gorges avant la mise en eau du plus grand barrage au monde)
  - De Suzhou à Shanghai : 27 min.

**Pascal Millot**

- Amsterdam : 13 min.

**Yvon Lemarié**

- Iran,
- Iles Lofoten,
- Tassili n'Ajjer,
- Afrique du Sud,
- Pays Dogon.

**Alain Hervé**

- L'Ouzbékistan, de Tashkent à Moynaq : 25 min.

**Bernard Fonquernie**

- Trompe-l'œil sur le Nil : 22 min
- Tunisie - Ksour, Douars, Ghosfas autour de Tataouine : 26 min.

**Dominique Rigalleau**

- Ethiopie « Des hauts plateaux à l'enfer de Danakil » 35 min.

